

Afin d'améliorer la qualité du service et de maîtriser les coûts de gestion des **déchèteries communautaires**, Châlons Agglo a décidé de se doter, à compter du **jeudi 1^{er} octobre 2020**, d'un **système de contrôle d'accès par cartes**, comme d'ailleurs désormais beaucoup de déchèteries en France. **Cela signifie qu'à compter du jeudi 1^{er} octobre 2020, vous ne pourrez plus accéder aux déchèteries sans possession et présentation de cette carte !**

Quelles sont les conditions pour bénéficier de la carte ?

- Une seule carte sera distribuée par foyer
- Propriété et durée de validité : la carte reste la propriété de Châlons Agglo, elle est délivrée pour une durée illimitée. Toutefois, la carte peut être résiliée en cas de non-respect du règlement, de dépôts sauvages ou d'incivilités sur les déchèteries.
- Déménagement, perte ou vol : tout changement doit nous être signalé dans les meilleurs délais.

Comment obtenir sa carte ?

Dès à présent, vous pouvez vous la procurer gratuitement :

1. Sur internet :

- En vous rendant sur <https://mesreservations.chalons-agglo.fr/decheteries> ou en flashant le QR Code ci-dessous :



Remplissez le formulaire en ligne et joignez un **justificatif de domicile**. Votre carte pourra alors vous être expédiée directement à votre domicile par voie postale.

2. Par courrier

Remplissez et renvoyez le formulaire ci-joint avec un justificatif de domicile à : Direction de l'Environnement de Châlons Agglo au 26, rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187 - 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Votre carte vous sera expédiée dans les jours suivants par voie postale.

3. En déchèterie

Des permanences sont organisées (voir ci-contre les jours et heures).

Votre carte vous sera remise directement sur place, uniquement pendant ces permanences.

VOTRE CARTE DISPONIBLE EN DÉCHÈTERIE*

*sur présentation d'un justificatif de domicile

	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h Du 3 au 30 septembre.
	AULNAY-SUR-MARNE Jeudi 17 septembre : 14 h - 16 h Samedi 19 septembre : 14 h - 15 h 30
	BACONNES Samedi 19 septembre : 10 h 45 - 12 h
	BUSSY-LETRÉE Mercredi 9 septembre : 14 h - 16 h Samedi 12 septembre : 10 h - 12 h
	CONDÉ-SUR-MARNE Samedi 19 septembre : 9 h - 10 h 15
	JUVIGNY Mardi 8 septembre : 14 h - 16 h Samedi 12 septembre : 14 h - 15 h 30 Mardi 22 septembre : 14 h - 16 h Samedi 26 septembre : 14 h - 15 h 30
	LIVRY-LOUVERCY Jeudi 10 septembre : 14 h - 16 h Samedi 12 septembre : 16 h - 17 h 30 Jeudi 24 septembre : 14 h - 16 h Samedi 29 septembre : 16 h - 17 h 30
	MOURMELON-LE-GRAND Lundi 14 septembre : 14 h - 16 h Jeudi 17 septembre : 16 h 30 - 18 h Samedi 19 septembre : 16 h - 18 h Lundi 21 septembre : 14 h - 16 h Jeudi 24 septembre : 16 h 30 - 18 h Samedi 26 septembre : 16 h - 18 h

Renseignement complémentaire ► **N°Vert 0 800 875 615 (Appel gratuit depuis un poste fixe).**